



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

LOGEMENTS DE FONCTION POUR NECESSITE
ABSOLUE DE SERVICE AU SERVICE DES
SPORTS

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 septembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2010

DELIBERATION D20100380

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**LOGEMENTS DE FONCTION POUR NECESSITE ABSOLUE DE
SERVICE AU SERVICE DES SPORTS**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 17 décembre 2004, le Conseil municipal a classé trois logements appartenant à la Ville de Niort, en logements de fonction pour nécessité absolue de service, afin de permettre une présence permanente du personnel municipal sur différents sites sportifs accueillant du public et ainsi assurer la continuité du service public.

Ces logements de fonction donnaient lieu à des avantages en nature qui, aujourd'hui, doivent être revus, notamment en ce qui concerne le chauffage. En effet, compte tenu du type d'énergie utilisée, les avantages liés à chacun des logements sont différents. Il y a donc lieu de rétablir une équité entre les occupants.

Il est donc proposé de requalifier les trois logements concernés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Accepter la modification des avantages liés aux logements de fonction du service des sports, conformément au tableau suivant :

| ADRESSE | EMPLOI | SERVICE | ELEMENTS FOURNIS GRATUITEMENT PAR LA VILLE DE NIORT |
|-------------------------------------|-------------------------------------|---------|---|
| 105 avenue de la Venise Verte Niort | Gardien du Stade de la Venise Verte | Sports | Eau, Electricité, Chauffage |
| 57 rue Sarrazine Niort | Gardien du Stade Espinassou | Sports | Eau, Electricité, Chauffage |
| 8 rue Barra Niort | Gardien de la salle Omnisports | Sports | Eau, Electricité, Chauffage |

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON